

*Exposé de Lydie Didier, membre de l'AsTerre,  
chargée de mission du projet Leonardo Acquis•Terre,  
lors de la table ronde sur*

*« L'introduction des techniques de mise en oeuvre de la terre crue dans la formation initiale  
et continue des professionnels du bâtiment »*

*organisée par l'AsTerre*

*sur le Salon Bâtir Ecologique, Paris,*

*le vendredi 28 novembre 2008.*

# Acquis•Terre

**Un système européen pour l'identification, l'évaluation et la  
reconnaissance de compétences dans la construction en terre**

## **Introduction**

Après tous les exemples encourageants d'initiatives et de démarches visant à développer la formation professionnelle qualifiée pour les techniques terre en France, je vous propose de franchir un pas de plus et nous placer au niveau européen, car aujourd'hui, formation à l'écoconstruction rime avec Europe.

C'est particulièrement vrai pour la construction en terre : la dimension européenne est une réalité et une volonté des acteurs, tant dans les pratiques de formation qu'en ce qui concerné le marché et les chantiers. Je ne parle pas que de flux de marchandises, mais aussi de la mobilité des personnes, et du transfert de savoir-faire qui l'accompagne.

## **Présentation générale du projet**

Face à ce constat, l'AsTerre s'est engagée, il y a un an, dans un projet de l'union européenne dit « de transfert de l'innovation », dans le cadre du programme de financement Leonardo, concernant donc le champ de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (life long learning ou LLL).

L'acronyme français de ce projet est Acquis•Terre.

Ses caractéristiques en bref :

L'initiative du projet revient au FAL e.V., à Ganzlin, en Allemagne.

Durée du projet : 24.10.2007 - 23.10.2009

Pays partenaires : Allemagne, Bulgarie, France, Grande-Bretagne

Nombre de partenaires : 12

Partenaires français : AsTerre, AKTERRE, Le Gabion

Budget global : 385 287 €

Subvention : 288 961 € (75 %)

Les objectifs de Acquis•Terre sont définis par rapport au secteur de la construction en terre et comportent un axe « qualification » et un axe « mobilité ». Il s'agit de favoriser

l'apprentissage professionnel et la mobilité dans le secteur de la construction en terre, en

- Rendant possible l'évaluation et la validation de compétences terre
- Améliorant les chances de qualification par la validation de parcours d'apprentissages
- Améliorant les perspectives professionnelles des personnes sans qualification, par la certification de compétences
- Favorisant la mobilité individuelle par la documentation, l'évaluation et la reconnaissance de compétences, selon les principes de l'ECVET (système de crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnels).

Voilà pour les grandes lignes du projet. Avant de vous exposer ce que nous faisons concrètement, quelques explications sur ECVET.

## **Présentation de l'ECVET**

Qu'est-ce que l'ECVET ?

ECVET est basé d'une part sur la description des qualifications en termes de connaissances, savoir-faire et compétences, organisées en unités (les unités capitalisables qui peuvent être transférées et accumulées), et d'autre part sur l'allocation de points de crédit aux qualifications et aux unités, au regard du poids relatif de chacune d'elles.

ECVET = European Credit system for Vocational Education and Training

= crédits d'apprentissage européens pour l'enseignement et la formation professionnels

C'est donc une démarche qui permet de décrire méthodiquement une qualification/un diplôme/une certification professionnels,

- en termes d'unités d'acquis d'apprentissages,
- transférables et capitalisables,
- auxquelles sont associés des points de crédit.

Principes de l'ECVET

- unités capitalisables dans la formation professionnelle (comme ECTS dans l'enseignement supérieur)
- possibilité d'accumulation
- possibilité de transfert
- accréditation : unités pondérées par des points d'où la notion de crédit
- certification : documentation / lisible

(différences avec les diplômes européens, où il s'agit d'obtenir un diplôme ou une certification professionnels ou toute reconnaissance de ses acquis par étapes successives, dans le cadre des règles nationales)

L'ECVET dans l'éducation et la formation tout au long de la vie

Schématiquement, cours de sa vie un individu acquiert des compétences dans diverses institutions d'éducation, dans différents contextes d'apprentissage formel, non formel et informel ou sur le lieu de travail.

Ces compétences toutes ensemble constituent le « capital **COMPETENCES ACQUISES** » d'un individu. La politique de l'union européenne vise à faciliter la constitution et la reconnaissance de ce capital par rapport à la formation professionnelle.

## Les deux fonctions de l'ECVET

La fonction « accumulation et capitalisation » offre la possibilité d'acquérir et de cumuler des unités de formation et d'apprentissage et de les combiner et valider comme partie ou totalité d'une qualification reconnue existante.

La fonction « transfert » vise la possibilité de transfert d'acquis d'apprentissage, au sein des systèmes d'éducation nationaux, de même qu'entre les différents systèmes en Europe.

## L'ECVET et la construction en terre.

L'ECVET est fait pour des personnes engagées dans un parcours d'apprentissage, conduisant à une qualification, un diplôme ou une certification professionnels. Il s'agit d'acquérir et de cumuler des unités de formation/apprentissage, de les combiner et valider comme partie ou totalité d'une qualification reconnue existante, donc de valider des parcours de formation par rapport à des diplômes existants, p.ex. tout ou partie d'un CAP, BEP, BP, Bac Pro ou Licence Pro.

Or, en dehors du fait que l'enseignement et l'évaluation ne sont pas encore modularisés en France, les activités terre ne font pas partie explicitement des référentiels ni des critères d'évaluation.

Comment situer donc des acquis « terre », en termes d'« accumulation et capitalisation » ?

Comment rendre possible l'évaluation des compétences professionnelles « terre » d'une personne, quel que soit le contexte dans lequel elle les a acquises ?

Pour cela, il faut d'abord décrire ces compétences, de façon transparente et comparable et parvenir à un consensus de sorte à ce qu'une validation partagée soit possible, en fonction d'un niveau de compétence attendu. D'où les trois aspects nommés dans le titre du projet et constituant les étapes du travail en cours :

- identifier des acquis comparables et transparents
- évaluer des acquis individuels, indépendamment du contexte d'apprentissage
- accréditer (reconnaître) les acquis dans la construction en terre.

Sous cet angle, l'ECVET est plus qu'une description méthodique des qualifications. Centré sur la personne, dans une politique d'apprentissage formel/informel/non formel tout au long de la vie (LLL), dans un ECVET on décrit une qualification mais, in fine, c'est pour décrire les acquis ou, autrement dit, documenter les compétences acquises par une personne. Priorité est donnée, dans un premier temps, au système formel d'apprentissage, donc l'ECVET est conçu pour l'enseignement et la formation professionnelle, en mettant l'accent sur la mobilité. Ce qui ne nous empêche pas, en ce qui concerne la construction en terre, de réfléchir à l'évaluation des compétences dans un large registre de contextes d'apprentissage, puisque l'évaluation des résultats du premier projet européen, portant sur l'enseignement des enduits en terre, a montré la diversité des publics et la multitude des niveaux et des situations de formation.

## **Le travail réalisé dans le cadre du projet Acquis•Terre**

Concrètement, nous devrions dans un an disposer :

- d'un référentiel de compétences européen pour les enduits en terre
- de critères d'évaluation pour les compétences enduits en terre
- d'une esquisse d'un système ECVET construction en terre, avec attribution de points de crédit pour les compétences enduits terre ayant été définies
- d'un accord de partenariat entre les organismes de formation, pour la mobilité des stagiaires et le transfert des acquis
- d'un manuel Acquis•Terre pour la mobilité.

Le transfert de savoir-faire et la mobilité professionnelle dans la construction écologique en général et dans la construction en terre en particulier sont une réalité. Accompagner ce marché européen par un système de formation et de qualification à dimension européenne est logique. Avec ce travail, nous nous plaçons dans le peloton de tête de ceux qui expérimentent l'ECVET, aux côtés de l'industrie automobile et du secteur hôtelier (voir les projets européens Copilote, Easy Car, VQTS model).

Trois groupes de travail collaborent pour atteindre ces objectifs.

Le groupe de travail « compétences » rédige le référentiel de compétences, ainsi que les critères d'évaluation, en 4 langues.

Le groupe de travail « certification », en collaboration avec un comité d'experts, dialogue avec les institutions compétentes en matière de certification, afin d'obtenir la reconnaissance et l'utilité du référentiel de compétences.

Le groupe de travail « mobilité » met en place des échanges transnationaux d'élèves et de stagiaires, afin de tester les procédures d'évaluation des compétences.

Parallèlement, tout au long du projet, un travail de communication est effectué par tous les partenaires, afin d'informer sur le travail en cours et d'en permettre la dissémination. Cette communication s'adresse aux futurs utilisateurs du système ECVET (personnes en formation sur la construction en terre), aux prestataires de formation professionnelle et aux autorités de certification.

Concrètement, appliqué à la construction en terre, l'idée de formation tout au long de la vie et de validation des parcours d'acquisition des compétences, se traduira donc dans Acquis•Terre par les objectifs opérationnels suivants :

- Permettre à des jeunes d'apprendre des techniques de construction en terre auprès de nos partenaires
- Permettre à des professionnels du bâtiment de se former à la terre par la pratique sur des chantiers-école en France et à l'étranger
- Documenter, reconnaître et certifier des « compétences terre » acquises, quel que soit le contexte d'apprentissage
- Obtenir la reconnaissance officielle de connaissances, de capacités et de compétences terre acquises dans un autre pays

## **Perspectives**

Au-delà de ces résultats « sur papier », car c'est en quelque sorte la copie que nous avons à rendre, ce travail devrait aussi sinon aboutir, du moins amorcer les résultats et processus suivants :

- Compagnonnage européen dans la construction en terre
- Elargissement du référentiel à d'autres techniques terre
- Intégration des techniques terre dans les cursus de formation professionnelle, de façon transversale par rapport aux métiers et diplômes existants
- Mutualisation des référentiels dans les diplômes concernés par l'écoconstruction
- Formation des formateurs
- Multiplication des échanges et des liens entre spécialistes de la construction en terre en Europe

Vaste programme, mais auquel adhèrent la plupart des acteurs engagés dans la formation à la construction en terre en Europe aujourd'hui.

## **Conclusion**

Plus que jamais la terre redevient un matériau utile pour la société moderne, face aux deux dynamiques majeures en cours dans la formation professionnelle du secteur du bâtiment, à savoir la montée en puissance de l'écoconstruction d'un côté et la mise en place d'un espace européen de l'autre.

Lydie Didier  
28 novembre 2008